

# Le breton : un exemple de reconquête linguistique

## 1. INTRODUCTION

Depuis 1983, le Bureau européen pour les langues moins répandues (BELMR) organise chaque année, pour le compte de la Commission européenne, des *visites d'étude* qui visent à découvrir et connaître des communautés de langues régionales ou minoritaires sur le territoire de l'Union européenne. Ces visites permettent d'étudier les structures éducatives, culturelles, administratives et médiatiques de l'Union européenne.

L'année passée, le Bureau a organisé quatre visites d'études : au Tyrol du Sud, à la Frise des Pays-Bas, dans la Communauté basque d'Espagne (Navarre et communauté autonome basque) et dans la Communauté bretonne en France.

J'ai participé à l'une de ces rencontres, celle qui s'est tenue en Bretagne. La délégation était composée de deux Galiciens, deux Catalans, une Suédoise, une Italienne albanophone, deux représentants de la langue frisonne, un Allemand et une Valdôtaine.

Le thème de la visite s'intitulait : *possibilités de développement d'un système d'éducation en langue régionale ou minoritaire sans cadre législatif*.

## 2. LA BRETAGNE

La Bretagne est une région de l'Ouest de la France, s'étendant sur les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et sur une partie de la Loire-Atlantique.

Superficie : 33'980 km<sup>2</sup>

Habitants : 4 millions

Capitale : Rennes

### 2.1. Histoire en bref

L'Armorique, ancien nom de cette région, était habitée par divers peuples (Namnètes, Redones, Vènètes) avant l'arrivée des Romains vers l'année 50 avant J.-C. Lors des invasions germaniques du Ve siècle, l'Armorique est peu touchée par les Germains. En revanche, elle devient progressivement le refuge de nom-

breux Bretons, des Celtes d’Otre-Manche qui fuyaient les Angles et les Saxons. D’où son nom nouveau de *Britannia Minor*, Bretagne et sa nouvelle langue, le breton, langue celtique.

Les Carolingiens, notamment Charlemagne, reprennent le contrôle de cette péninsule rebelle à l’autorité franque. Louis-Le-Pieux confie à Nominoë, aristocrate breton, des pouvoirs équivalant à ceux d’un roi, en contrepartie de sa loyauté. Nominoë, puis ses successeurs les rois Erispoë et Salomon sont à la tête de l’éphémère mais bien réel royaume de Bretagne. Celui-ci perdure jusqu’à la fin du IX<sup>e</sup>, puis disparaît dans un contexte de reprise de la guerre contre les Francs et d’invasions vikings. Ravagé par les Normands, le duché de Bretagne ne renaît qu’au X<sup>e</sup> s. Il passe sous domination anglaise de 1166 à 1213, puis redevient un fief du roi de France jusqu’à la Guerre de Succession de Bretagne (1341-1364) : cette guerre civile déchire les Bretons et dévaste le duché. Elle s’achève par l’avènement du duc Jean IV (1364-1399) et par la restauration d’un duché désormais neutre dans le conflit franco-anglais. Cette habile neutralité, très favorable à ses intérêts économiques, permet à la Bretagne de jouir d’une réelle indépendance. Les ducs de Bretagne agissent en souverains et sont à la tête d’un État dont les institutions gouvernementales figurent parmi les plus modernes de l’époque (conseils, parlement, monnaie...).

En 1488, la petite armée bretonne de Jean II est vaincue par l’armée royale à Saint-Aubin-du-Cormier. La Duchesse Anne succède à son père, sans avoir les moyens de préserver l’indépendance du duché : assiégée dans Rennes, elle se résigne à épouser le roi de France, Charles VIII, puis, à la mort de celui-ci, son cousin Louis XII. En 1532, l’union perpétuelle de la Bretagne et de la France est scellée.

Depuis le XVI<sup>e</sup> s., l’histoire de la Bretagne se confond donc avec l’histoire de France. Cependant, la province se distingue à plusieurs époques par son esprit d’indépendance et ses défis à l’égard du pouvoir royal (révolte du papier timbré en 1675, révolte des “Bonnets Rouges”, exil du Parlement, lutte contre les représentants du pouvoir royal au XVIII<sup>e</sup> s) et par l’essor de son grand commerce maritime et de ses ports aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

La Bretagne conserve une forte identité culturelle : celle-ci s’exprime par l’actualité de la question linguistique et par le maintien et le renouveau de traditions régionales vivantes : musique, danses, festivités (Festou-Noz, Bagadou, festivals), pratique religieuse (pardons, processions), littérature, architecture ou gastronomie.

### **3. LA VISITE D’ÉTUDE**

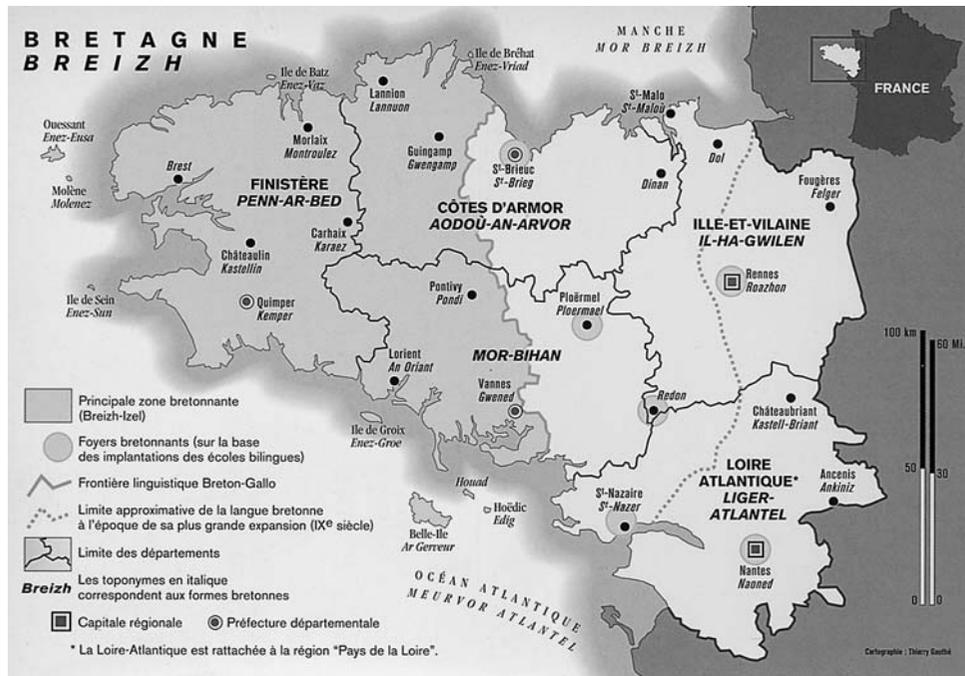
En arrivant à Quimper, ville du Finistère dans le département à l’ouest de la Bretagne, j’ai été tout de suite frappée par les panneaux de signalisation : Quimper

/ Kemper, Gare S.N.C.F. / Porzh-houarn, Office de Tourisme / Ti an Douristed. En marchant le long de la rivière Odet, je découvre des affiches touristiques écrites en français et en breton. Et quelle difficulté pour quelqu'un qui vient du "monde" néo-latin de déchiffrer cette langue celtique ! A première vue, je me dis donc que le breton est en train d'acquérir un statut de (semi-) officialité à côté du français, La seule Langue du peuple français. Quelle victoire, je me dis... mais bientôt l'enthousiasme laisse la place à la déception. Dans la rue, on n'entend pas parler breton, si on demande "Parlez-vous breton ?", on reçoit presque toujours une réponse négative. En posant la question : "Connaissez-vous des personnes qui ont le breton comme langue maternelle ?" j'ai eu comme réponse "non, il y en a plus ou presque plus".

Évidemment en ayant une formation de professeur et étant actuellement chercheuse dans le domaine dialectologique, je suis intéressée aux aspects linguistiques et pédagogiques, à l'importance de la langue maternelle, à la sensibilité linguistique... ce qui explique ces petites enquêtes de terrain faites en arrivant à Quimper.

### 3.1. La langue bretonne : passé et présent

Mais que s'est-il passé ? Cette langue est-elle en voie de disparition ou est-elle déjà disparue ?



Seul le flambeau de l'histoire peut nous éclairer et la rencontre avec Lukian Kergoat, professeur de breton à l'université de Rennes, a été très instructive. Ce "cours" nous a permis d'avoir une vision d'ensemble de la situation linguistique du passé et du présent de la Bretagne. Il est évident que chaque participant se prépare à la visite, en lisant en se renseignant sur la réalité à visiter, mais le témoignage personnel reste toujours plus passionnant.

C'est à partir de l'après-guerre qu'on commence à abandonner le breton, c'est à ce moment qu'on rencontre les derniers locuteurs monolingues en breton. Les parents ne parlent plus breton à leurs enfants et vers les années 1960 il n'y a presque plus d'enfants bilingues. Les facteurs qui ont déterminé cette chute sont nombreux : d'une part l'école interdisait et méprisait l'utilisation de cette langue considérée comme rurale (j'ai été frappée par l'image des élèves qui portaient un sabot autour du cou pour leur rappeler de parler français) ; d'autre part, à partir des années 1930, il y a eu un déclin de l'influence de l'église, auparavant le catéchisme était fait en breton. La révolution économique, culminant vers les années 1950, a fait émerger l'utilisation du français au détriment du breton. En outre, il y a eu une forte émigration vers des grandes villes françaises pour chercher du travail. Un autre fait qui n'est pas à négliger et qui a contribué aussi à l'abandon de la langue bretonne est le souvenir historique d'une collaboration



Des panneaux de signalisation bilingues.

(Photo F. Diémoz)

entre le mouvement culturel breton et les Allemands pendant la deuxième guerre mondiale.

Il y a 50 ans, on n'était pas fiers d'être bretons : la Bretagne était une région pauvre, avec une agriculture arriérée, la langue bretonne était dévalorisée; les bri-topphones ont eu honte de tout ça et ils se sont auto-censurés, ils n'ont plus parlé breton à leurs enfants. La transmission de la langue d'une génération à l'autre s'est interrompue, le cursus naturel a été brisé.

### 3.2. Diwan

Depuis quelques décennies, il y a un mouvement de récupération et de valorisation de la langue bretonne. C'est une minorité de la population qui veut que le breton soit utilisé couramment à côté de la langue officielle. Étant donné que la transmission naturelle d'une génération à l'autre n'a plus lieu, c'est l'enseignement qui doit jouer un rôle important.

C'est en 1977 que l'association **Diwan** ("germe" en breton) a créé la première école maternelle en langue bretonne. En 1980, une classe primaire s'est ajoutée, et quelques années plus tard, en 1988, des collèges Diwan ont été ouverts.

Années	Élèves	Années	Élèves
1977	16	1989	520
1978	65	1990	668
1979	104	1991	832
1980	141	1992	937
1981	137	1993	1095
1982	170	1994	1235
1983	223	1995	1390
1984	275	1996	1498
1985	276	1997	1753
1986	321	1998	1996
1987	387	1999	2251
1988	428	2000	2441

Nombre des élèves Diwan selon les départements (années scolaire 2000-2001) :

Finistère	Côtes-d'Armor	Morbihan	Loire-Atlantique	Ille-et-Vilaine
1424	397	325	181	87

C'est dans le Finistère, à l'ouest, qu'on relève le plus grand nombre d'étudiants tandis que dans les départements situés à l'est la participation est réduite. La thèse selon laquelle une langue minoritaire se conserve mieux si elle est plus éloignée des grands centres de diffusion de la langue et de la culture nationales, semble ici trouver une confirmation.

Le système Diwan prévoit l'enseignement par immersion complète où la langue bretonne est à la fois la seule langue véhiculaire d'enseignement et la seule langue admise hors des cours. Ainsi les assistants, les concierges, les personnes qui travaillent à la cantine parlent exclusivement breton, les affiches, la musique, tout est dans cette langue celtique.

Cependant, à partir de la deuxième année de l'école primaire, six heures par semaine sont consacrées à l'enseignement de la langue et de la littérature françaises, puisque les examens finaux doivent être faits en langue française. Depuis 1995, les travaux dans deux matières, l'histoire et la géographie, peuvent être rédigés en langue minoritaire. En arrivant dans les lycées publics, les élèves des écoles Diwan doivent avoir la même connaissance du français que les élèves monolingues. Or, fait remarquable, on a pu constater que leur français était meilleur que celui de leurs camarades monolingues. C'est en voyant ces bons résultats qu'en 1994 Diwan a décidé d'ouvrir un lycée multilingue. L'année passée, 96% des lycéens Diwan ont réussi le bac, 17 avec mention. Ces résultats confirment ainsi que le système pédagogique de l'école Diwan est très bon. L'élève est mis au centre de l'enseignement, s'il a besoin d'aide supplémentaire, l'instituteur s'occupe de lui de façon individuelle.

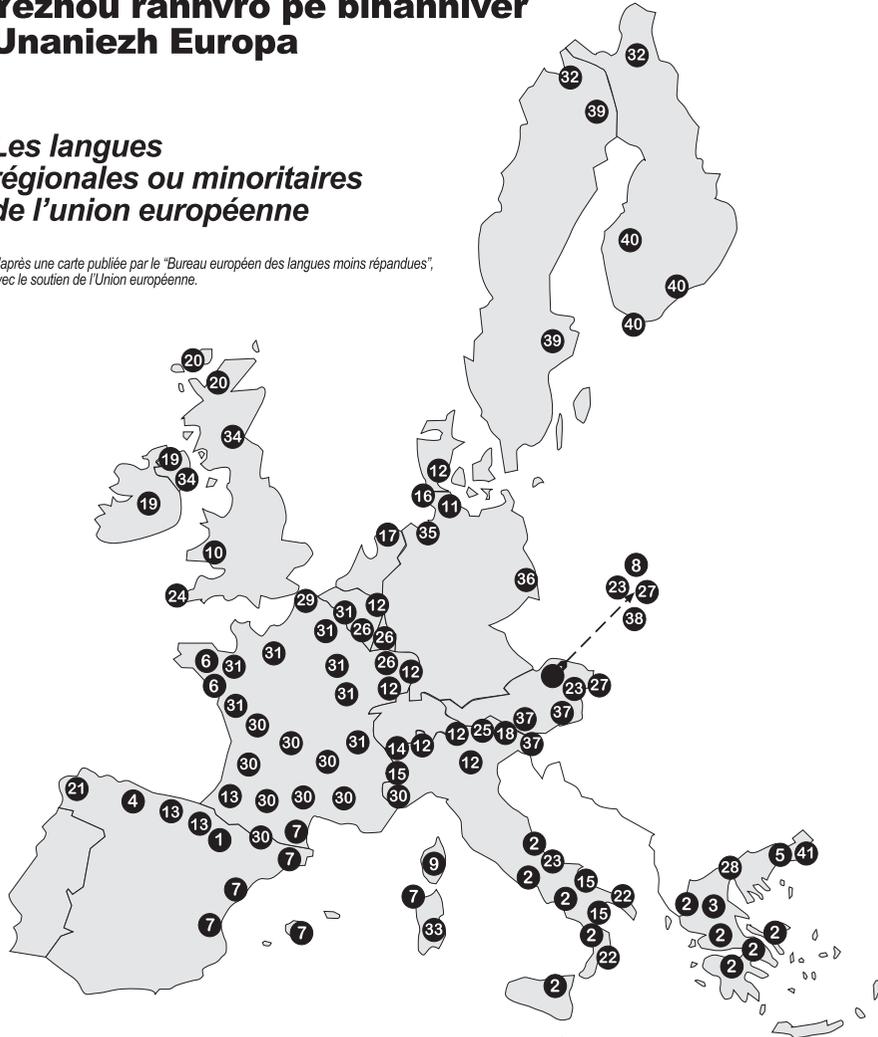
Si les résultats pédagogiques encouragent les promoteurs du système Diwan, les problèmes pragmatiques ne manquent pas. Dans les premières années, l'État français refusait toute relation directe avec les écoles Diwan. Ce n'est qu'en 1984 que l'État a commencé à subventionner l'association Diwan. Depuis 1994, les écoles Diwan sont considérées comme des écoles privées associées à l'État, qui n'assure cependant que le salaire des instituteurs. Les directeurs des écoles Diwan doivent ainsi faire face à de nombreux problèmes d'organisation, de logement, d'entretien des bâtiments. Les écoles Diwan revendiquent à présent le statut d'écoles publiques.

En effet, si l'école maternelle et l'école primaire de Quimper sont intégrées dans une nouvelle structure financée par la ville et par le département, le collège que nous avons visité à Quimper est localisé dans un vieux bâtiment qui devrait être rénové et repeint. A Carhaix c'est dans une maison utilisée autrefois pour les retraités que se situe le Lycée multilingue. Nous avons passé une journée dans cette école et nous avons pu constater les problèmes d'aménagement et d'adaptation des locaux : le système de chauffage semble être

# Yezhoù rannvro pe bihanniver Unaniezh Europa

## Les langues régionales ou minoritaires de l'union européenne

D'après une carte publiée par le "Bureau européen des langues moins répandues",  
avec le soutien de l'Union européenne.



- |                              |                     |                    |                              |
|------------------------------|---------------------|--------------------|------------------------------|
| 1. aragonés                  | 11. dansk           | 21. galego         | 31. parlers du domaine d'oïl |
| 2. arbërishtja / arbërischte | 12. deutsch         | 22. griko          | 32. sámegiella               |
| 3. armânești                 | 13. euskara         | 23. hrvatski       | 33. sardu                    |
| 4. asturianu                 | 14. français        | 24. kemewek        | 34. scots                    |
| 5. bălgarski                 | 15. francoprovençal | 25. ladin          | 35. seeltersk                |
| 6. brezhoneg                 | 16. frash           | 26. lëtzebuergesch | 36. serbščina                |
| 7. català                    | 17. frysk           | 27. magyar         | 37. slovensko                |
| 8. český                     | 18. furlan          | 28. makedonski     | 38. slovenský                |
| 9. corsu                     | 19. gaeilge         | 29. nederlands     | 39. suomi                    |
| 10. cymraeg                  | 20. gaidhlig        | 30. occitan        | 40. svenska                  |
|                              |                     |                    | 41. türkçe                   |

Les judéo-langues et les langues des Tsiganes (telles que le romani et ses variantes), qui ne peuvent pas être identifiées à une zone spécifique, sont parlées dans de nombreux États membres de l'Union Européenne.

défectueux, il fait froid dans les salles de classes. Mais malgré ce manque au niveau des structures, j'ai été frappée par l'atmosphère passionnée qui y régnait. Les instituteurs sont très enthousiastes et les élèves eux aussi sont motivés et contents.

Actuellement, on peut compter trente écoles maternelles Diwan en Bretagne, vingt-huit écoles primaires, trois collèges et un lycée. Le nombre d'élèves a augmenté de façon remarquable : si on pense qu'en 1977 ils étaient seize, dix ans plus tard on en comptait 387, en 1997 ils étaient 1'753 pour atteindre 2'414 pour l'année scolaire 2000-2001.

École maternelle	970 élèves	40.2%
École élémentaire	937 élèves	38.8%
Collège	423 élèves	17.5%
Lycée	84 élèves	3.5%

Les étudiants qui veulent continuer leurs études en langue bretonne peuvent s'inscrire à l'Université de Rennes. Depuis 1981, on peut obtenir une licence en breton. L'Université de Brest, qui, jusqu'à présent, s'était occupée surtout de recherches ethnologiques, organise elle aussi des cours de langue bretonne.

En ce qui concerne la formation pédagogique, nous avons visité **Kellen**, le Centre de formation des enseignants Diwan, fondé en 1977. En 1998 Kellen est devenu un Institut Supérieur de formation pédagogique. Les enseignants doivent avoir une licence d'enseignement et ensuite suivre trois ans de formation pour entrer dans les écoles Diwan. Cette formation prévoit 1300 heures : 410 heures de cours de langue bretonne, le restant est consacré à d'autres formations professionnelles faites en breton et en français. Ce centre de formation doit faire face à des problèmes de financement, puisque l'État français subventionne seulement des cours de trente personnes au minimum, or Keleenn n'en compte que quinze à vingt par an.

### 3.3. L'école bilingue

Intéressante aussi a été la visite de l'école bilingue de l'éducation nationale à Douarnenez. Ce qui était important pour nous, c'était de comparer le système Diwan avec celui bilingue. Dans ces écoles-ci en principe on devrait enseigner toutes les matières dans les deux langues, 50% en français et 50% en breton.

C'est en 1982 que sont créées les premières classes bilingues en Bretagne. Des 18 élèves au départ, on arrive actuellement à 2'289 étudiants.

<b>Années</b>	<b>Elèves</b>	<b>Années</b>	<b>Elèves</b>
1982	18	1992	643
1983	25	1993	764
1984	37	1994	893
1985	71	1995	1017
1986	119	1996	1153
1987	162	1997	1283
1988	255	1998	1609
1989	375	1999	1953
1990	510	2000	2289
1991	545		

Au départ, ce système avait été conçu en opposition à Diwan. En réalité, ces deux institutions se sont de plus en plus rapprochées et souvent les professeurs de l'école nationale ont demandé de l'aide à leurs collègues de Diwan. En effet, ce système d'éducation bilingue nécessite beaucoup d'efforts et de volonté aussi bien de la part des enseignants que des institutions. On a eu l'impression que, en ce moment, à Douarnenez l'apport de l'État est encore insuffisant : il n'y a pas une bonne formation bilingue pour les professeurs et les supports pédagogiques nécessaires à l'enseignement manquent; par exemple il n'y a pas de livres bilingues dans certaines disciplines enseignées.

La distribution des écoles bilingues sur le territoire de la Bretagne et le nombre des étudiants selon le niveau scolaire, diffèrent de la réalité de Diwan. Voici la répartition des 2'289 élèves de l'année scolaire 2000-2001 :

<b>Finistère</b>	<b>Côtes-d'Armor</b>	<b>Morbihan</b>	<b>Loire-Atlantique</b>	<b>Ille-et-Vilaine</b>
730	635	570	48	306

École maternelle	1'193 élèves	52%
École élémentaire	826 élèves	36%
Collège	196 élèves	9%
Lycée	74 élèves	3%

Contrairement aux écoles Diwan, les écoles bilingues reçoivent des financements de la part du Conseil Général pour la réalisation de livres et d'autres supports préparés en langue bretonne.

Certaines caractéristiques sont tout de même communes aux deux institutions : a) le besoin d'avoir des instituteurs qualifiés et formés ; b) la forte motivation de la part des étudiants qui choisissent volontairement de suivre le modèle Diwan ou l'école bilingue ; c) l'impact que l'école a sur les parents qui décident d'apprendre le breton ; d) le rôle important assumé par la musique. La plupart des jeunes s'approchent à la culture bretonne par le biais de la musique, ce qui les encourage ensuite à apprendre aussi la langue. Or, un grand nombre de bretonnes jouent d'un instrument musical.

### 3.4. Activités qui soutiennent la langue bretonne

Nous avons rencontré un responsable de **l'Union des enseignants de bretons**. Cette union professionnelle a été créée en 1983 et regroupe les enseignants de l'école publique, catholique et privée qui enseignent la langue bretonne. Les professeurs de breton, lors du concours national, doivent passer toutes les matières en



Délégation européenne en visite d'étude. Plage de Douarnenez.

(Photo propriété F. Diémoz)

langue française et l'épreuve de langue bretonne est marginale. Cette association voudrait un concours spécifique où les différentes épreuves soient faites aussi bien en français qu'en breton.

Dans la ville de Dournenez, nous avons aussi visité l'association **Mervent** qui s'occupe de l'enseignement du breton pour les adultes. Mervent a été créé en 1994 et elle s'occupe des cours du soir, actuellement il y en a 70 pour un public de 600 personnes. Mervent propose aussi une formation continue pour les employés, pour les journalistes et, depuis une année, elle organise des activités de loisirs et de sensibilisation à la langue bretonne pour les enfants. L'augmentation de la demande est aussi liée au développement des écoles Diwan. D'une part, plusieurs parents d'élèves Diwan désirent eux aussi apprendre ou réapprendre cette langue celtique ; d'autre part, des jeunes voudraient utiliser activement cette langue pour, ensuite, l'enseigner à leurs enfants.

Nous avons eu la possibilité de découvrir et connaître le monde des médias bretons. Une demi-journée a été consacrée à la visite de la nouvelle télévision bretonne **TV Breizh**. C'est une chaîne privée qui a débuté le 4 septembre 2000. Nous avons eu la possibilité de voir le centre de production et d'émission qui a son siège à Lorient.

Cette télévision diffuse surtout des émissions pour les enfants, des dessins animés en breton. A présent il n'y a pas de journaux d'information parce qu'ils sont trop chers mais, deux fois par jour, sont organisés des débats sur des thèmes d'actualité. Tous les programmes peuvent être vus en breton ou en français.

Nous avons eu la chance de pouvoir assister aux travaux de doublage en breton d'un dessin animé. L'observation de cette activité très passionnante nous a aussi aidés à comprendre pourquoi la télé est si chère : trois semaines de travail sont nécessaires pour doubler un dessin animé de 90 minutes !

En Bretagne, trois **Offices de la langue bretonne** ont été créés. Nous avons visité celui de Carhaix, qui a été ouvert il y a une année. Ce bureau offre plusieurs services : il s'occupe du patrimoine linguistique, des problèmes terminologiques comme le phénomène des néologismes, il offre un service de traduction et il est aussi devenu un observatoire de la langue bretonne. L'activité de l'office qui m'a intéressée davantage est la récolte toponymique, l'interprétation et la correction des noms de lieux qui ont été autrefois francisés. Cette récolte permet non seulement de sauvegarder mais aussi de découvrir toute une réalité historique, culturelle qui se cache derrière un nom de lieu.

Nous avons aussi découvert la **Coop Breizh**, une coopérative spécialisée dans la production de livres et de musique en breton. Il existe trois magasins, reliés à cette organisation, qui collaborent avec de nombreuses librairies et magasins. En



**Kemper : quelques membres  
de la délégation européenne  
avec le prof. Kergoat  
(le premier à droite).**

(Photo propriété F. Diémoz)

1999, Coop Breizh a produit 26 CD de musique bretonne. Nous avons eu beaucoup de plaisir à écouter les différents genres de musique bretonne.

La dernière étape de notre riche séjour a été la visite de **TI Ar Vro**, la maison de la culture. Ce bureau s'occupe de la programmation culturelle et coordonne toutes les associations qui font de la musique, de la danse, du théâtre, ou qui organisent des cours de langue bretonne.

Pendant le même après-midi, nous avons eu le plaisir de rencontrer le Maire de Quimper, qui est aussi député européen, et nous avons pu discuter avec lui de la politique linguistique de la France, des conséquences de la non ratification de la Charte européenne, des différentes réalités des minorités européennes.

## 4. CONCLUSION

Il ne faut toutefois pas oublier que toutes les activités décrites (enseignement en breton, associations, médias) ne représentent qu'une petite partie de la réalité bretonne : seulement 5% des enfants ont maintenant un contact avec le breton. Les bons résultats obtenus grâce à la méthode Diwan ne sont que le point de départ de la reconquête linguistique. Ce qu'on souhaite, c'est que ces étudiants britophones transmettent le breton de façon naturelle, comme langue maternelle, à la prochaine génération ; il s'agit de la seule possibilité pour combler le vide créé à partir des années 1950 / 1960.

Même si le breton enseigné dans les écoles est senti par les anciens britophones comme "littéraire", manquant ainsi d'authenticité, cet élan actuel permet d'apprendre une nouvelle langue et de s'approprier un bagage culturel celtique qu'on a voulu oublier pendant des décennies.

La situation actuelle et la volonté du peuple breton peuvent être résumées par un sondage, publié il y a quelques mois dans le *Télégramme*, où on voyait que tous les Bretons seraient favorables à l'autonomie, 18% voudraient une indépendance et 49% de la population soutiendraient l'enseignement obligatoire du breton. Cette dernière donnée confirme que les activités qui visent à la valorisation de la langue bretonne sont d'un grand apport.

Le programme de cette visite d'étude a été préparé par Anna Vari Chapalain, britophone, représentante des langues minoritaires pour la France et membre du "Board of Directors" du Bureau européen pour les langues moins répandues de Bruxelles. Elle s'est donné de la peine afin que les participants puissent bien profiter de cette expérience. J'adresse donc à Madame Chapalain mes félicitations et mes remerciements.

Cette bonne organisation nous a permis d'avoir une vue d'ensemble complète sur le sujet de la visite d'étude. Nous avons vraiment vu en action l'enseignement d'une langue minoritaire sans cadre législatif. Peut-être une confrontation avec des institutions qui s'opposent ou qui ne veulent pas s'engager dans cette récupération et réévaluation de la langue bretonne nous aurait permis, une fois de plus, de nous rendre attentifs aux difficultés auxquelles doivent faire face les associations qui luttent pour la reconnaissance d'une langue minoritaire.

J'ai apprécié les moments des repas et les soirées comme des temps d'échanges et de confrontation entre les participants. Chacun de nous a essayé de comparer la réalité bretonne avec la réalité de sa région et j'ai appris beaucoup de choses. En outre, un réseau de collaboration et d'échange est né entre les représentants des différentes minorités, ce qui permet d'enrichir notre bagage culturel et linguistique.

J'estime que la collaboration entre les minorités est très importante et j'espère que chaque langue et culture minoritaire tout en gardant la *diversité* qui la caractérise puisse trouver une juste place dans cette *unité* qui est l'Europe des régions.

Enfin, pour le plaisir, voici quelques mots en breton :

BRETON	FRANÇAIS
<b>hiziv</b> [i{z}ju]	<i>aujourd'hui</i>
<b>goanv</b> [gwā{w̃}]	<i>hiver</i>
<b>erc'h</b> [εrχ]	<i>neige</i>
<b>Nedeleg</b> [ne'delek]	<i>Noël</i>
<b>Tad-Nedeleg</b> [tadne'de:lɛk]	<i>Père Noël</i>
<b>nevez-amzer</b> [nɛ:vɛ'{z}āmzɛr]	<i>printemps</i>
<b>hanv</b> [hā{w̃}]	<i>été</i>
<b>diskar-amser</b> ['diska'rāmzɛr]	<i>automne</i>
<b>trugarez</b> [try'ga:rɛ{s}]	<i>merci</i>

Federica Diémoz